

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Recommandation R489

Formation préalable et réalisation du test CACES®

Formation éligible au CPF

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE (N° SIRET : 77567145600082)

Date d'enregistrement : 31/10/2024

<u>R489 CAT 1A</u> :	Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite – N° de fiche : RS6866
<u>R489 CAT 1B</u> :	Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m – N° de fiche : RS6867
<u>R489 CAT 3</u> :	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux – N° de fiche : RS6869
<u>R489 CAT 5</u> :	Chariots élévateurs à mat rétractable – N° de fiche : RS6870
<u>R489 CAT 6</u> :	Chariots élévateurs à poste de conduite éleable – N° de fiche : RS6872

DUREE :

- Formation : durée définie en fonction de l'expérience et du nombre de catégorie (7, 14, 21 ou 28 h)
- Test : 3,30 h ou 7 h

EFFECTIF : de 1 à 6 stagiaires.

OBJECTIFS

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur...).
- Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée / descente en sécurité de celui-ci.
- Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

PUBLIC CONCERNE

Tout opérateur utilisant des chariots élévateurs quel que soit le milieu d'exercice

PRE REQUIS

Comprendre et parler le français.

Avoir plus de 18 ans. La visite médicale effectuée avec aptitude à la conduite des chariots élévateurs est de la responsabilité de l'Entreprise

QUALIFICATION DES FORMATEURS - TESTEURS

Formateurs expérimentés en conduite de chariots automoteurs

Testeurs CACES®

ATOUT CONSEIL est organisme testeur certifié (OTC) enregistré sous le numéro STC/206

MOYENS PEDAGOGIQUES

Dossiers pédagogiques

Utilisation d'un ordinateur/vidéo projecteur, diaporama, utilisation de supports papiers, documents techniques et pédagogiques, fascicule distribué aux candidats, films

Matériel spécifique à l'apprentissage de la pratique : chariots automoteurs et aire d'évolution adaptés

MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Formation présentielle avec émargement par demi-journée

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.489 de la Cnam et organisées en "test CACES® ", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité.

Le test CACES® comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Dans le cadre d'une évaluation favorable aux tests, le candidat obtiendra sa carte CACES® valide 5 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil – Présentation du stage

- Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur
- Signature des feuilles de présence
- Présentation des objectifs et du programme

Contenu de la théorie :

1- La législation et la profession

- Réglementation et Recommandations en vigueur
- Responsabilités pénales
- Rôles des différents organismes de prévention

2- La technologie du chariot élévateur

- Classification des chariots.
- Les caractéristiques de l'engin, vitesse en travail, la charge utile maximale
- Les organes constitutifs
- La batterie d'accumulateurs
- Les circuits hydrauliques
- Les attachements
- Les palettes
- La maintenance de premier niveau

3- La sécurité

- La Règles générales de sécurité sur le site d'exploitation
- Les documents obligatoires
- Les consignes de conduite, de circulation et de stationnement
- Les conditions d'utilisation correspondant à la catégorie d'engin et aux particularités du site
- Règles de prise et de dépose.
- Les interdictions d'utilisation
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- La stabilité du chariot élévateur, la plaque de charge, le centre de gravité
- Les emplacements de travail et de stationnement
- Les pictogrammes de sécurité

Contenu de la pratique :

- Vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
- Prise de poste : Check List
- La circulation à vide
- La circulation en charge
- Le stockage et le déstockage sur palettier à 4 ou 6m
- Gerbage et dégerbage en pile
- Manipulation de charges spécifiques
- Fin de poste
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

Correction – Synthèse finale